



Introduction au transport international de marchandises dangereuses

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif formation intra entreprise : sur devis

Durée : 2 jours soit 14 heures

PUBLIC CONCERNE :

Transporteur routier, Responsable HSE, Personne chargée du classement, de l'emballage, de l'étiquetage et du conditionnement des marchandises dangereuses (hors classe 7)

PREREQUIS : *Aucun*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

MAITRISER les bases réglementaires

CONNAITRE l'organisation de l'ADR, de l'IMDG et du IATA

ETRE CAPABLE de préparer une expédition multimodale de marchandises dangereuses

ETRE CAPABLE de classer les marchandises dangereuses, identifier ses fonctions et ses responsabilités selon les différentes réglementations

SE FAMILIARISER au vocabulaire du transport international des marchandises dangereuses

MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION ET DE VALIDATION DE LA FORMATION :

Feuille de présence, questions orales, fiche satisfaction

PROGRAMME :

1- Maîtriser le cadre réglementaire

- Les domaines géographiques d'application
- La structure des règlements ADR, IMDG, IATA

2- Déterminer la classification de vos matières

- Les principes de classification
- L'affectation à une classe et à un groupe d'emballage
- Le classement des produits répertoriés et non répertoriés
- Le classement d'un mélange et des échantillons
- Les produits dangereux pour l'environnement

3- Préparer vos expéditions

- Les obligations de l'expéditeur et du chargeur relatives à l'emballage, au marquage, à l'étiquetage
- Comment transporter : colis, vrac et citernes, en fonction de l'envoi
- Marquage et étiquetage des colis en ADR, en IATA, en IMDG
- Les agréments et équipements indispensables
- Le placardage et la signalisation des véhicules

4- Remplir et vérifier vos documents

- Le document de transport multimodal : mentions obligatoires et archivage
- La vérification du certificat de formation du conducteur
- Les éléments à intégrer dans le protocole de sécurité
- Les certificats d'agrément, de lavage et de visite

**5- Gérer les arrivées et départs des véhicules**

- L'accueil du véhicule et des membres d'équipage
- Les obligations de sûreté
- Les opérations de chargement ou de déchargement
- La norme de calage et d'arrimage des véhicules
- Les contrôles au départ du véhicule
- Les exemptions liées aux quantités transportées
- Les règles de circulation et de stationnement des véhicules

6- Identifier les obligations et les responsabilités

- La check-list de conformité des expéditions
- Les obligations de sécurité des intervenants
- Les obligations du transporteur
- Les missions du déchargeur
- Les instructions et les formalités du conseiller à la sécurité
- Les obligations de formations et celles liées à la sûreté :
 - Plan de sûreté
 - Marchandises à haut risque
- Les infractions et les sanctions